



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING
Direction des Finances, de la Commande
Publique, des Affaires Juridiques et
Immobilières
DFCPAJI_AR2026_00185

Arrêté portant désignation des représentants de la Ville au sein de l'association Le Fresnoy

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire du 28 mars 2026 ;

Vu les statuts de l'association « Le Fresnoy – Studio National des Arts contemporains » ;

Considérant que l'article 6 des statuts susvisés stipule que la Ville de Tourcoing est représentée par 2 représentants au sein du collège des membres de droits, lui-même composé de dix membres ;

Considérant qu'en vertu de l'article 6 de ces mêmes statuts, la Ville de Tourcoing est régulièrement représentée par le Maire et l'Adjoint chargé de la Culture ;

Considérant qu'il convient, afin de garantir le bon déroulement des instances associatives, de désigner des suppléants ;

ARRETONS

Article 1^{er} – Sont désignés représentants suppléants au collège de membres de droit de l'Association « Le Fresnoy – Studio National des Arts contemporains » :

- **Madame Martine KLEIN** : suppléante de Madame Doriane BECUE ;
- **Madame Isabelle MARIAGE** : suppléante de Monsieur Peter MAENHOUT ;

Article 2 - Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis au Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à la Trésorerie de TOURCOING ;
- Transmis au Procureur de la République ;
- Notifié aux intéressés.

Article 3 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **20 JUL. 2026**

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Accusé réception en Préfecture le : **20 JUL. 2026**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **20 JUL. 2026**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2026_185

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 20/07/2026

Objet : Arrêté de désignation - Le Fresnoy

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Désignation de représentants

Date de télétransmission : 20/07/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2026_0185 = Arr_t_ de d_signiation = Le Fresnoy.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260720-DAJI_AR2026_185-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 20/07/2026